

---

## INFORMATION CESER GRAND-EST

---

### Membres CFE-CGC CESER Grand Est

**Alain MONPEURT**

Membre de la Commission Coopérations transfrontalières et relations internationales

**Emmanuel DUSSAUSOIS**

Membre de la Commission Environnement et territoires

**Martine GALLOIS**

Membre de la Commission Formation tout au long de la vie

**Sabrina GREAU**

Membre du bureau, Délégation à la problématique Santé, Commission économie et emploi

---

### Compte-rendu de l'Assemblée Plénière du CESER GRAND EST du 9 décembre 2021

Les membres CFE-CGC du CESER GRAND EST, lors de l'assemblée plénière du 9 décembre 2021 à Metz, ont adopté les avis suivants :

En préalable, Mme BRIET-CLEMONT Marie-Claude, Présidente, a tenu les propos liminaires que vous trouverez sous ce lien :

<https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/discours-liminaire-pleniere-dec-2021-presse.pdf>

## 20 INDICATEURS POUR DÉCRYPTER LE GRAND EST

<https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-09-20-indicateurs-pour-decrypter-le-grand-est-pour-pleniere.pdf>

Le CESER propose une comparaison entre les 13 régions métropolitaines, au travers de 20 indicateurs allant au-delà des domaines de compétences obligatoires de la Région.

Ce travail a vocation à permettre de situer le Grand Est, pour mettre en avant différentes réalités, et questionne trois grands témoins sur les sujets fondamentaux.

## ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE ANNEE 2021

<https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-11-26-avis-analyse-financiere-2021-adopte.pdf>

Le CESER souligne la contrainte qui s'impose à la collectivité régionale compte-tenu de la structuration de son budget, notamment du fait des transferts de compétences successifs.

Pour le CESER, le Conseil Régional doit avoir une stratégie budgétaire qui soit au service d'une stratégie de long terme, en faveur du territoire et de toutes ses composantes.

**Le CESER Grand Est a voté le présent avis à la majorité des suffrages exprimés, avec 3 voix contre et 4 abstentions.**

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

<https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-09-avis-orientations-budgetaires-2022-adopte.pdf>

Les Orientations Budgétaires (OB) pour l'année 2022 sont les premières de la nouvelle mandature. Elles préfigurent un budget 2022 qui serait de l'ordre de 3,5 Md€, soit une progression de 3,5% par rapport au budget 2021.

Le CESER demande au Conseil Régional de définir des indicateurs qui permettent une analyse à la fois économique, sociale et environnementale.

**Le CESER Grand Est a voté le présent avis à la majorité des suffrages exprimés, avec 3 voix contre et 6 abstentions.**

## TAXE SUR LES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

<https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-09-avis-taxe-sur-les-certificats-dimmatriculation-adopte-1.pdf>

Le CESER questionne la cohérence entre la fin des exonérations des véhicules dits « propres » et les annonces faites, quant au rôle majeur que celle-ci veut jouer dans la transition énergétique et dans le domaine des biocarburants.

**Le CESER Grand Est a voté le présent avis à la majorité des suffrages exprimés, avec 14 voix contre et 15 abstentions.**

## STRATÉGIE DE LA RÉGION 2021 – 2027

**Politiques Européennes de Cohésion (FEDER-FTJ-FSE+) et de Développement Rural (FEADER) et Programmes Européens de Coopération Territoriale Européenne (Interreg)**

### ▪ FEDER, FSE+, FTJ

Rappel de préconisations antérieures du CESER sur différents thèmes.

### ▪ FEADER

Le CESER souligne les problèmes de cohérence pour les territoires concernés par la logique de bassin de vie transfrontalier.

### ▪ INTERREG

Le CESER s'étonne que le Conseil régional approuve le contenu de programmes Interreg qui ne sont pas définitifs.

### ▪ Gestion des fonds européens

Le CESER constate la complexité intrinsèque aux conditions d'attribution des fonds européens et au montage des dossiers de demande de subventions.

<https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-09-avis-programmes-europeens-2021-2027-adopte.pdf>

**Le CESER Grand Est a voté le présent avis à la majorité des suffrages exprimés, avec 3 voix contre et 3 abstentions.**

## BILAN ET L'ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION DU SRADDET :

### Un bilan à enrichir à l'avenir

Le Conseil Régional joue un rôle moteur auprès des collectivités, et certaines d'entre elles ne disposent pas toujours des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de ce schéma.

### Vers la modification du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

Les limites et conditions d'examen de ce premier bilan ne permettent pas d'approfondir l'ensemble des éléments qui le construisent. A l'occasion des prochains bilans annuels, le CESER souhaite être associé à leur réalisation et être impliqué dans les différentes étapes d'évaluation du SRADDET.

<https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-09-avis-bilan-et-engagement-modification-du-sraddet-adopte.pdf>

**Le CESER Grand Est a voté le présent avis à la majorité des suffrages exprimés, avec 2 voix contre et 7 abstentions.**

## CONTRIBUTION POUR LE FUTUR PLAN FORET 360°

Cet écosystème très complexe et multifonctionnel qu'est la forêt, montre qu'une approche globale serait pertinente. Il s'agirait de définir une stratégie et d'en coordonner la mise en œuvre avec les divers acteurs de la filière.

### Les principales préconisations du CESER s'axent autour de quatre thématiques :

- Préservation et diversification des milieux forestiers
- Exploitation et gestion de la ressource Bois
- La forêt, un bien commun
- Une gouvernance publique régionale

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/contribution-futur-plan-foret-360/>

## SAINT GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

### " France relance " doit être au service de l'industrie française

ELECTROSTEEL, concurrent indien de Saint-Gobain, implanté à Arles, a déposé un dossier de subvention dans le cadre du Plan de relance. Cette entreprise indique vouloir implanter une usine de canalisation en fonte sur le territoire, et appuie son argumentaire sur la relocalisation.

Pour le CESER, l'installation d'une unité de fabrication de canalisations de fonte indienne, sur le sol français, ne peut être soutenue par l'Etat.

<https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-09-motion-saint-gobain-pam-canalisation-adoptee.pdf>

**Cette motion a été adoptée par le CESER Grand Est à la majorité des suffrages exprimés avec, 1 voix contre et 1 abstention.**